Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 20 Rabiaa I 1443
26 Octobre 2021

N° 97

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2356**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2358**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2361**
Homologation de résolutions **2362**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2362**
Avis aux créanciers..... **2368**
Convocations
Sociétés anonymes **2369**
Autres sociétés **2373**
Divers
Avis au public..... **2374**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'AGENCE FONCIERE INDUSTRIELLE **2375**
Bilan de l'AGENCE FONCIERE INDUSTRIELLE **2379**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice

Au sens de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Augmentation de capital

SOCIETE LES ARTISTES TUNISIENS ASSOCIES

"A. T. A"

شركة الفنانين التونسيين المتحدين

S.A. au capital social : 803.000 DT

Identifiant unique : 47221P

Siège social : 10, Rue Ibn Khaldoun - 1000 - Tunis

La société a pour objet : Création, réalisation, gestion et exploitation de centre d'animation culturel et touristique, de salle de spectacle de cinéma et tous autres espace culturel sans restriction ni réserve nécessaire à la réalisation de cet objet et ce dans le but principal mais non exclusif de contribuer à l'expansion de l'animation touristique dans les zones touristiques de toute la Tunisie; Tunis; Hammamet; Sousse; Djerba et à la promotion du spectacle des ARTS traditionnels et populaires ainsi que tout spectacle culturel, cinéma trophique ou autres en Tunisie et ailleurs.

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

Tout actionnaire a le droit d'assister et de voter aux assemblées générales sur simple justification de son identité et pourvu qu'il ait libéré tout versement exigible des actions dont il est propriétaire.

Chaque membre de l'assemblée générale dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient ou représente.

Répartition des résultats :

- réserve légale : 5% au moins sont relevées sur les bénéfices nets.

- sur le solde des bénéfices, l'assemblée générale annuelle a le droit, sur proposition du conseil d'administration, de décider le prélèvement des sommes qu'elle juge convenables pour être rapportées à nouveau sur l'exercice suivant.

En cas de liquidation, toutes les valeurs provenant de la dissolution après l'extinction du passif serviront d'abord à rembourser aux actionnaires le capital versé non amorti le surplus est réparti également entre tous les actionnaires

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 4 juin 2021, dont un exemplaire original a été déposé au registre national des Entreprises, le 28/9/2021 sous le n°ACO 11342021 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 25/6/2021 sous le numéro 21502506, quittance numéro 45966, il a été décidé ce qui suit :

Augmentation du capital de trois cent quatre vingt dix sept dinars (397.000) pour le porter de Huit cent trois mille dinars (803.000,000 DT) à un millions deux cents mille dinars (1.200.000,000 DT).

Cette augmentation s'effectuera, sans prime d'émission, par la création de Trente neuf mille sept cent (39.700) actions nouvelles d'une valeur nominale de cents dinars (100,000 D) chacune.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statuaires et assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la réalisation de l'augmentation du capital.

Les fonds provenant des versements seront déposés à la BIAT dans le compte indisponible n° 08004000621051782978 ouvert au nom de la société ATA.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la date de la notice avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai et la possibilité au conseil de clôturer l'augmentation en cas de souscription des trois quarts de l'augmentation.

2021T00977SANB2

SOCIETE MARITIME GENMAR" SA"

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 Dinars

MF : 433074A/A/M/000

Siège social : Zone Portuaire Radés - 2040 Radés

Suivant procès-verbal de délibérations l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date du 3/6/2021 enregistré à la recette des finances de Radés le 24/6/2021 enregistrement sous le n° 21701671, Quittance n°M033041, et publié au bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 13/10/2021 sous le n°202199144. L'assemblée décide à l'unanimité :

1- Donner le pouvoir à Mr Noureddine Younsi titulaire de la CIN n°004200341 pour une année celle de 2019 pour la cession des parts indivises revenants à la Société maritime GENMAR représentant le lot n° 8 du titre foncier n°69 Ben Arous (fatma) sis à Boumhel Bassatine, et lui donne pouvoir de signer au nom de la Société tous contrats et actes nécessaires et complémentaires.

2- Approuver le contrat de vente sous-seing privé en date du 02 décembre 2019 légalisé par Mr Noureddine Younsi à travers Mr Ammar Ouerghi par procuration vu que Mr Noureddine Younsi représente la Société maritime GENMAR et signe au nom de la Société tous contrats et actes nécessaires et complémentaires pour toute l'année 2019.

2021R02567SANB2

L.I.P.P. DISTRIBUTION

Société anonyme

Au capital de 21.470.860 DT

Siège social : 28 rue 8601 - ZI La Charguia - 2035 Tunis - Carthage

Identifiant Unique : 0430038H

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2021, enregistré à la RF Charguia 15 juillet 2021, quitt 74860, enreg 21705926, il a été décidé ce qui suit :

- L'acceptation de la démission des deux administrateurs M. Alexandre POPOFF et M. Frédéric GAUTHIER.

- La nomination de deux nouveaux administrateurs M. Pierre-Olivier MORLAAS et M Archil JAPHARIDZE, et ce pour la période restant à courir des mandats des administrateurs démissionnaires soit jusqu'à l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Un exemplaire original du procès-verbal sus-indiqué a été déposé au Registre National des Entreprises le 14/9/2021 sous le n°202190102.

2021R02586SANB2

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2021

«BK FOOD»

Société anonyme

Au capital de 4.795.355 Dinars

Siège social : 19, Zone Industrielle Sidi El Heni, 2025, Sousse

RC : B 2741152006

MF : 969579X

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sousse, en date du 25 mai 2021 sous le n°21801474 quittance n°M001630, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des comptes individuels de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;

- Approbation des conventions réglementées visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales ;

- Approbation des comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020 ;

- Nomination des administrateurs de la Société pour l'exercice 2021, 2022 et 2023 :

* M. Hamdi Kacem ;

FCPR AZIMUTS représenté par la société CAPSA CAPITAL PARTNERS, représentée par M. Thameur Chagour ;

M. Slaheddine Blibeche ;

* Mme Saoussen Azzouz.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice 2021, 2022 et 2023.

Un original dudit procès-verbal a été déposé au registre national des entreprises de Sousse le 14/10/2021 sous le n°2021100846.

2021S01137SANB2

Augmentation du capital

SINGAPORE TUNISIAN INVESTMENT COMPANY «STIC»

Société anonyme

Au capital social de 79 926 240 Dinars

Siège social : Hôtel The Résidence Les Côtes de Carthage - Gammarth

Identifiant Unique : 312335/F

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2021 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 4 octobre 2021 sous le n°21506144, quittance n°8003, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant égal à dix sept millions et cinq cent mille (17 500 000) Dinars et ce, par compensation de créances et l'émission de 1 750 000 actions nominatives nouvelles de 10 Dinars chacune entièrement libérées et de modifier corrélativement l'article 6 (premier alinéa) des statuts.

Un exemplaire du procès-verbal, de la déclaration de souscription et de versement, de la liste des souscripteurs et de l'état des versements et du certificat du conseil d'administration approuvé par le commissaire aux comptes ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 12 octobre 2021 sous le n°202199816.

2021402557SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société ASERTC «STE EN LIQUIDATION»

SARL au capital de 500.000,000 d

Siège social sis à 43 Rue SINGO Sousse

Identifiant Unique : 0019996 A

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/9/2021, enregistré à la recette des finances avenue de l'Indépendance à Sousse le 02/9/2021 sous numéro 21702920 quittance n°45680, il a été décidé ce qui suit :

- Donner à la liquidatrice tous pouvoirs pour déclencher toute affaire judiciaire jugée opportun pour la société.

- Proroger la mission de la liquidatrice Mme Syrine Amrouni pour une année renouvelable.

2021S01039SRLB2

Nomination de nouveau gérant

Société des arts plastiques

MF : 620559M

Route de Gremda km 2 Sfax

Capital : 1000 dinars

Suite au procès-verbal en date du 26 août 2021 enregistré à la recette des finances Gremda de Sfax quittance n°M060693 enregistrement n°21801957 le 3 septembre 2021 un exemplaire est déposé au registre national des entreprises sous le n°B178811993 le 21/9/2021 qui a décidé la nomination de mademoiselle Khadija Khemakhem gérante de la société avec tous les pouvoirs.

2021X01195SRLB2

Nomination d'un nouveau liquidateur

De la société Solidarité La Marsa

Identifiant unique : 0761824S

Suite à l'assemblée extraordinaire de la Société Solidarité La Marsa tenue le 5/10/2021 et dont le procès-verbal enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 8/10/2021 sous numéro 21805165, a été décidé d'accepter la démission de l'ancien liquidateur Mr Khaled Belhaj et de nommer un nouveau liquidateur Maître Nadra Zawali en tant que liquidatrice de la Société.

Sur ce, tout créancier qui prétend avoir une créance envers la société doit dans le délai de trente jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel inscrire cette créance avec ses preuves auprès de la liquidatrice à son cabinet sis au Centre Urbain Nord, Immeuble City Center, Bloc B, Bur 2 Etage 4 Tunis.

Ce délai étant dépassé, la liquidatrice n'assume aucune responsabilité ni civile ni pénale quant à la distribution du «boni de liquidation».

2021402545SRLB2

Dissolution de la société

Nomination d'un liquidateur

Société de PROMOTION IMMOBILIERE EDEN SARL

34 rue de Marseille, 1001 Tunis

M.F / I.U. : 0323728E

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/3/2021 tel qu'il a été enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 25-3-2021 sous le n°21501270, quittance n°26015, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 30/3/2021 sous le n°202126833, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société

- La nomination de Mr Mourad Abdelmoula en tant que liquidateur de la société

- La désignation du siège de la liquidation au 34 rue de Marseille 1001 Tunis.

2021402554SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 8/10/2021 enregistré à la recette des finances de Boussalem le 13/10/2021 sous le n°21201499 reçu n°M035971 la Société «Gâteaux Hannibal» SARL M.F n°1548979B a cédé à Monsieur Sskander Ben Rachid Homrani la totalité du fonds de commerce utilisé pour l'activité de pâtisserie et fabrication du pain spécial et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la route Essomrane Boussalem Jendouba immeuble Noureddine Yaakoubi.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées à l'acheteur à l'adresse du fonds précité sis à route Essomrane Boussalem dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au JORT.

La présente annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 23/10/2021.

2021T00978FCCC2

Cession d'un fonds de commerce par acte de partage

Par acte sous seing privé de partage entre les héritiers de Majid Hnini en date du 13/9/2021 enregistré à la recette des finances de Djerba le 29/9/2021 sous le n°21103812 quittance n°M074193, Tarek Ben Majid Hnini demeurant à Houmet Souk Djerba titulaire de la CIN n°05767570 s'est approprié de la totalité d'un fonds de commerce situé au marché central Houmet Souk Djerba, destiné à l'activité du restaurant et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Tarek Ben Majid Hnini à l'adresse du fonds de commerce et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 7/10/2021 au journal Essabah et le journal Le Temps.

2021R02547FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Mornag le 5/10/2021 sous le n° 21201813 quittance n°M046299 Mr Abdelkader Ben Youssef Ben Mabrouk Ghouma a vendu la totalité du fonds de commerce d'un local à usage de café sis à cité Risala Mornag à Mr Mounir Mahmoudi.

Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et le Quotidien le 14/10/2021.

2021R02550FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances à Tataouine le 30-9-2021, quittance numéro M062495 enregistrement n°21202801 monsieur Bachir Harabi a cédé à monsieur Farhat Harabi la totalité du fonds de commerce café Hajer situé à la rue 02 mars numéro 15 Tataouine. Les oppositions se font entre les mains du vendeur Bachir Harabi.

2021R02551FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du présent écrit, établi par maître Tarek Ajari en sa qualité d'avocat légalisé en date du 5/10/2021 enregistré à la recette des finances de Gabès quittance n°47723 numéro d'enregistrement 21205904 en date du 6/10/2021, Younes Ben Abdelaziz Dhaouadi titulaire de la carte d'identité nationale n°05945987 vient de vendre à Hana Bent Mostafa Wannen titulaire de la carte d'identité n°05910777, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce situé à rue Mosbeh Jarboua Beb Bhar Gabès avec tous ses éléments corporels et incorporels, publié dans deux journaux quotidiens Chourouk et Le Quotidiens.

Toute objection doit être déposée chez l'acheteur dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication du présent écrit au JORT.

2021R02553FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Bir El Kassaa le 14/10/2021 enregistrement n°21201391 quittance n°M033053 Mme Arbia Bent Ezzedine Mehrez vend la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels pour activité commerce de plastique et des produits nettoyant situé 211 Avenue la terre Cité El Amal Fouchana Ben Arous nommé "Arbiaa pour vente les plastiques et des produits nettoyant à Mme Zaineb Bent Mohamed Gharnouki.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'acheteur du fonds de commerce au local du fonds de commerce sis 211 Avenue la terre Cité EL Amal Fouchana Ben Arous.

Cette annonce est publiée au journal Quotidien le 22/10/2021.

2021R02570FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bardo le 13/10/2021 quittance n°64880, enregistrement 21203402 Mr Mohamed Ben Brahim Ben Mohamed Khdimi a vendu à Mr Chokri Ben Mouldi Ramdhani la totalité du fonds de commerce avec

tous ses éléments corporels et incorporels sis n°25 rue Raed Bjaoui Bardo 2000 exploité en tant que vente et réparation des montres.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et le Quotidien le 20/10/2021.

2021R02577FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP, enregistré à la recette des finances Yasminet le 11/10/2021, quittance n°M041274 Wafa ghazwani a vendu à Nadia Hamza, le fonds de commerce (Café catégorie 1) exploité dans le local situé au n°4 résidence elkhalifa av de la République Nelle Médina Ben Arous. Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu, 20 jours à partir de la publication au JORT, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk » du 20/10/2021.

2021R02584FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte soussigné privé en date du 9/10/2021, enregistré à la recette des finances le Bardo le 11/10/2021 sous le numéro 21203324 quittance numéro 63979 :

- Mme Naima Bent Ali Kouki, titulaire de la CIN n°03730718, qui habite au 32 rue Jbel Mansour Borj Chakir Sidi Hassine Sejoumi a vendu la totalité du fonds de commerce qui a pour activité Gargotier, situé au 27 Rue de la Liberté Bouchoucha Le Bardo à :

- Mme Samira Bent Mabrouk Mechergui, titulaire de la CIN n°07097210, qui habite au 5 Rue Sidi Thabet Birine Sidi Hassine 2 Tunis.

Les oppositions doivent être signifiées entre les mains de l'acquéreuse Samira Mechergui à son adresse située au 5 Rue Sidi Thabet Birine Sidi Hassine 2 Tunis, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 15 octobre 2021.

2021R02585FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sayada le 12/10/2021 récépissé M022640 enregistrement n°21200701 Mr Banour ben Abderazak Banour demeurant à Lamta a vendu à Mr Mohamad Salem un fonds de commerce à usage tout commerce exploité au local sis à Lamta au 05 Avenue Habib Bourguiba avec ses éléments incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus indiquée dans les vingt jours qui suivent la parution du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis est paru dans le journal "Achourouk" du 20/10/2021.

2021S01135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bembla le 14/10/2021, quittance n° M023579 Mr Adel Jrad, a vendu à Soued Bouzgonda demeurant à rue Ibn Arafa n°70 Menzel Ennour 5022 toutes ses parts du fonds de commerce estimées à la moitié d'une pâtisserie sis à l'avenue Habib Bourguiba Menzel Ennour 5022.

Les oppositions seront acceptées chez l'acheteur Soued Bouzgonda à son adresse ci-dessus dans les délais légaux.

Cet avis a été publié au journal Echourouk en date du 21/10/2021.

2021S01136FCCC2

Avis

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Diar El Wafa Sfax le 6/10/2021 n° d'enregistrement 21204868, quittance n°M071273 Monsieur Oussama Graya titulaire de la carte d'identité nationale n°11107201, a vendu à Madame Warda Belmabrouk CIN n°08185896 le fonds de commerce exploité dans le local sis Rue Mahmoud Krichene Immeuble Gurmazi Mezzanine local n°2 Sfax comme restaurant vente des sandwichs avec les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre, les mains de l'avocat rédacteur du contrat Maître Mabrouk Houcine sis rue Habib Thameur Immeuble Océan Bleu Sfax 3000 dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la présente vente sur le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au Journal Alchourouk le 13 octobre 2021.

2021X01190FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 11/10/2021, enregistré à la R.F Diar El Wafa Sfax le 12/10/2021 quittance n°72288 enregistrement n°21204965, Madame Mtiraoui Intissar CIN n°008831258 demeurant à Route Menzel Chaker Km 13 Zanket el Akrout El Khazzanet Sfax a vendu à Monsieur Kallebi El Hédi CIN n° 11094784 sis à Avenue Bourguiba n° 837 Gremda Sfax, le F.C qui constitue en un Salon de Thé dénommé BISQUIME sis à Rue El chouhada Imm Palmarium Sfax ville RNE 1727789V.

La vente Englobe uniquement les éléments incorporels.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix de la vente durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser à Monsieur Trabelsi Habib CIN : 01302851 à son adresse Avenue Bourguiba n°837 Gremda Sfax où est déposée une copie légale enregistrée du contrat de vente.

Cet extrait a été publié au quotidien Essabeh du 15/10/2021 n°23161.

2021X01193FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Krib le 7/10/2021 quittance n°M013385 enregistrement n°21200783 Mr. Nebil Ben Youssef Ben Taiib Rezgui titulaire de la C.I.N n°09908222 délivrée le 12/4/2019 a vendu un fonds de commerce d'une pizzeria avec tous ses éléments matériels et moraux, sise à rue de la Liberté Bouris Siliana à Mr Mohamed Salah Ben Ali Ben Abdallah Rezgui titulaire de la C.I.N n°05011191 délivrée le 15/02/1997.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 23 octobre 2021.

2021402546FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant ASSP en date du 8/10/2021 enregistré à la recette des finances de Mateur en date du 8/10/2021 quittance n°M043583 enregistrement n°21201665 Mr Fathi Ben Ibrahim Weslati cin n°01531190 a vendu à Mr Moez Ben Hamdi Hnia CIN n°05619577 tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente de viande et poulet sis n°5 Wekelet Marakchi à Mateur.

Les objections doivent parvenir à l'acheteur au bureau de son Me Goutali Ridha avocat à la cour de cassation sis à la rue Taieb M'hiri Mateur dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au JORT.

Cette annonce a été parue aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 12/10/2021.

2021402548FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant ASSP en date du 6/10/2021 enregistré à la recette des finances de Mateur en date du 7/10/2021 quittance n°M043196 enregistrement n°21201642 Mr Mohamed Habib Sayhi CIN n°03683118 liquidateur judiciaire de la Société Tlalet et Cie SARL RNE n°0003305D ancien registre de commerce n° B 143821997 M.F n°0003305D (liquidateur par ordonnance n°51718 liquidation n° 366 rendue par le président du tribunal de première instance de Bizerte le 3/8/2020) a vendu à Mr Moez Ben Hamdi Hnia CIN n°05619577 tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente des produits alimentaires en gros sis à l'avenue Habib Bourguiba et la rue Erribat Mateur.

Les objections doivent parvenir au liquidateur judiciaire Mr Mohamed Habib Sayhi au bureau de son Me Goutali Ridha avocat à la cour de cassation sis à la rue Taieb M'hiri Mateur dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au JORT.

Cette annonce a été parue aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 9/10/2021.

2021402549FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances d'El Manar le 19/10/2021 quittance n°21202744 enregistrement n°M053155 la société AM GELATERIA représentée par son gérant Mr Haykel Ben Ahmed Ben Abdallah Mahrouk a vendu tout le fonds de commerce d'un local sis au 5 rue Sajnene Denden destiné pour la vente des gâteaux et des glaces à Mr. Tarek Ben M'Naouar K'thiri.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur qui a choisis l'adresse de son avocat Maître Ahlem Slema sis à résidence AL YESAMIN3 Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 23 octobre 2021.

2021402550FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 27.9.2021 enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba en date du 28/9/2021 sous le n°M050036 reçu n°21201860, Mr Tijani Tamalah CIN num 01554627 a cédé à Mr Mohamed Ali Tamalah CIN num 11359994, la totalité du fonds de commerce destiné pour vente du poulets et œufs sis à angle rue Hannibal et Habib Bourguiba Tinja Bizerte.

La publication a été faite dans le journal Achourouk datée du 15/10/2021.

Les oppositions pourront être signifiées dans les vingt jours suivant la publication au J.O.R.T, chez études Maître Anissa Ben Saad sis à 23 route de l'indépendance Menzel Bourguiba Bizerte.

2021402558FCCC2

Location gérance libre

Location d'un Fonds de Commerce gérance libre

Suivant acte SSP en date du 8/10/2021 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 13/10/2021 sous le n°21303838 reçu n°M060968 Monsieur Rachid Ben Mohamed Homrani a loué la totalité du fonds de commerce pour l'activité de pâtisserie et fabrication du pain spécial et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue de l'environnement Jendouba à la Société «Gâteaux Hannibal» SARL M.F n°1548979B.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées à l'acheteur à l'adresse du fonds sis à l'avenue de l'environnement Jendouba dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au JORT.

La présente annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 23/10/2021.

2021T00979FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances de Kelibia le 28-9-2021 quittance n°M048843 enregistrement n°21302091, Mouadh Ben Daoud a loué le fonds de commerce sis à la rue Fadhel Ben Achour Kelibia de fast-food à Lamjed Jlassi.

Toutes les oppositions acceptées auprès de l'acheteur dans 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce publiée à «la Presse» le 15-10-2021.

2021R02562FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Siliena le 14/10/2021 quittance n° M032260 sous le n°21300993 Mr Nidhal Ben Monji Zakraoui a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels en tant que gérance libre sis rue Okba Ibn Nafaa Siliena à Mme Hanen Bent Youssef Abed.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achorouk et le Quotidien le 16/10/2021.

2021R02564FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 9/9/2021 à la recette des finances de la Goulette, reçu n°71087, enregistrement n°21305167 Mr Aymen chaouch a loué à Mm Sondes Chaouch, la totalité du Fonds de commerce en gérance libre, exploité au local sis au 16, rue Hédi Chaker, Kram Ouest, Tunis et ce pour une durée de trois ans renouvelables, publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 17/9/2021.

2021R02574FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 29/9/2021 à la recette des finances de la Goulette, reçu n°77060, enregistrement n°21305694 Mm Fatma Ben Abdalah a loué à Mr fekhri Alhafithi, la totalité du Fonds de commerce en gérance libre, exploité au local sis au 17 rue Frinklin Roosevelt, Tunis et ce pour une durée de trois ans renouvelables

Cet avis est publié aux journaux Echourouk et le quotidien le 8/10/2021.

2021R02575FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé; enregistré à la recette des finances Bizerte le 01/6/2021 quittance n°29782 enregistrement n° 21301939 Mme Besma Bent Rjeb ben Belguecem Chamakhi titulaire de la C.I.N n° 01575018 délivrée le 19/5/2003 a loué le fonds de commerce destiné pour la vente des cadeaux, sis à la rue El Moncef Bey Immeuble LES 4 Avenue Bizerte à la société MY GIFT STORE représentée par son gérant Mr Akram Ben El Mondher Ben Youssef Allouch titulaire de la C.I.N n°08917405 délivrée le 20/4/2017.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 23 octobre 2021.

2021402544FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Il appert de l'acte sous seing privé en date du 28/9/2021 enregistré à la recette des finances de Denden sous le n° 2130250Z, Reçu n°M050020 que M. Abderrazak Ben Saida, CIN n° 01258370, RNE n°1511553 a loué à la société Nour Aicha siège social : 11, rue Ibn Abi Dhiaf - Denden, IF 1737623 C, la totalité du fonds de commerce de restauration rapide avec tous ses éléments corporels et incorporels et sis au 11, rue Dhiaf, - Denden - Manouba, à compter du 1er septembre 2021. Toute opposition est à faire dans le délai de forclusion de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au Journal Officiel des annonces légales entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Leila Ben Ayed à son étude sise au 7, Rue Hooker DOLLITLE Tunis Belvédère. A été publié au journal la Presse daté le 21/10/2021.

2021402547FCCC3

Location Gérance libre

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Sidi Hssine en date du 30/9/2021 sous le n°21302585 quittance n°M058407, la Société "CHABANI PEINTURE AUTO - C.P.A" en la personne de son représentant légal son Gérant Mr Ahmed Chaabani titulaire de la CIN n°00785151 a loué à la Société «YAS CH PEINTURE AUTO» en cours de constitution, en la personne de son représentant légal Mr Taoufik Chaabani, titulaire de la CIN n° 00716030, tout le Fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels, sis au : Rue 122, Cité Elfolla, Elagba Tunis et ce, pour l'exercice de l'activité de vente de peintures Auto et ce pour une durée de 2 ans renouvelable du 01/10/2021 au 30/9/2023.

Les oppositions sont faites à l'adresse du fonds de commerce susmentionnée dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le quotidien en date du 22/10/2021.

2021402559FCCC3

Location Gérance libre

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Sidi Hssine en date du 30/9/2021 sous le n°21302586 quittance n°M058398, la Société "CHABANI PEINTURE AUTO - C.P.A" en la personne de son représentant légal son Gérant Mr Ahmed Chaabani, titulaire de la CIN n° 00785151 a loué à la Société «AM CH PEINTURE AUTO» en cours de constitution, en la personne de son représentant légal Mr Ahmed Chaabani titulaire de la CIN n°00785151, tout le Fonds de commerce en gérance libre, avec tous ses éléments matériels et immatériels, sis à : 286, Avenue Hrairia, Zahrouni 2051 Tunis; et ce, pour l'exercice de l'activité de vente de peintures Auto, et pour une période de 2 années renouvelables, du 01/10/2021 au 30/9/2023.

Les oppositions sont faites à l'adresse du fonds de commerce susmentionnée dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le quotidien en date du 22/10/2021.

2021402560FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'un groupement de développement de l'agriculture et de la pêche

Par le reçu délivré par monsieur le gouverneur de Béja en date du 30/9/2021 sous le numéro 271 il a été constitué un G.D.A. «abeille Thibar».

Siège : Thibar

Objectifs : le développement de l'apiculture

Présidente : Afef Maddouri

Trésorier : Saber Boukari

Coordinateur général : Zied Ben Taher.

2021R02552APSF1

Constitution d'un syndic

Conformément au procès-verbal de la réunion en date du 9 janvier 2021 et enregistré auprès de la recette des finances d'Al Ain le 01/9/2021 sous le numéro 5f16290, quittance n°M037576.

Un Syndicat des Propriétaires est constitué :

Nom : Syndic Immeuble Nesma 1

Siège : Route Al-Afran km 4, Nesma 1

Constitution du Comité :

- Mme Iman Gargouri : Présidente du Syndic, titulaire d'une carte d'identité nationale n°08174846.

- Mme Fadwa Gargouri : Vice-présidente du Syndicat, titulaire d'une carte d'identité nationale n° 05345774.

- Mr. Mohamed Kolsi : Trésorier, titulaire d'une carte d'identité nationale n°08159908.

- Mme Ikram Abdelkafi : Membre, titulaire de la carte d'identité nationale n°08898745.

Objet : Veiller à la propreté et à l'entretien de l'ensemble de l'Immeuble, préserver son aspect intérieur et extérieur et le protéger des intrus.

2021X01197APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association sportive des arts martiaux Bir Ali Ben Khalifa.

Local : Umm Al Qura Gym cité al mustakbal 2, 3040.

Objectif : Former et encadrer les Jeunes et développer leurs capacités physiques et artistiques et les amener aux plus hauts niveaux sportifs et moraux.

- Autorisation de constituer une association sportive numéro 2861. Datée du 12 octobre 2021

Spécialité : kung fu, kempo, self défense.

Comité directeur :

Président : Ali Ouled Ali

Secrétaire général : Ouled Ali Faouzi

Trésorier : Ben Mohamed Soufienne.

2021X01198APSF1

Homologation de résolutions

Syndic Résidence Ezzayatine Bloc A

Assemblée générale élective du 26/9/2021

Suivant l'assemblée générale élective des copropriétaires de la résidence ezzayatine «A» du 26/9/2021 qui a été enregistré le 4/10/2021 à la recette des finances de la Goulette sous le numéro 761 quittance numéro 77883.

Suivant la décision de la municipalité de Soukra sous le numéro 4909 du 4/10/2021, les copropriétaires de la résidence Ezzayatine Bloc A sis à l'Avenue Cheikh Ennaifer Soukra Ariana suivant assemblée générale élective du 26/9/2021 ont élus des membres nouveaux : Madame Karima Souissi présidente, Monsieur Anis Hachana Trésorier, Monsieur Hamdi Abdelkefi Secrétaire Générale, Monsieur Mohamed Sadek Maaref Trésorier Adjoint.

2021R02582APSF2

Avis

D'après le PV de l'assemblée extraordinaire du 7 février 2021 enregistré à la recette des finances cité Mahrajene Tunis sous le n°21801683 le 18 mars 2021 reçu n°24067, Mr Issam Aloui a été élu trésorier du club Manar sportif d'el Menzah en remplaçant Mme Soumaya Beji qui a renoncé à la mission.

2021401537APSF2

Avis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du syndic des copropriétaires de la Résidence Alyssa en date du 16 août 2021, enregistré à la recette des finances Yesminet le 14 octobre 2021 sous le n°21702321, quittance M041920, il a été procédé à l'élection des membres :

Président : Salah Hannachi

Secrétaire générale : Najla Ibrahm

Trésorier : Wissem Ellabadi.

2021402543APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Maître Mohamed Slim Bouderbala

Juris Affaires Avocats & Conseils

45 Rue Ali Dargouth, Tunis

Téléphone : 71 256 751

Partie poursuivante : la banque Franco-Tunisienne (BFT) en la personne de son représentant légal, Sté anonyme, RC au TPI de Tunis sous le n°11931996 B, siège social à la cité Ennassim, rue Abou Baker Echahid, Montplaisir 1002 Tunis.

Partie saisie : Les héritiers de feu Ibrahim Ben Ibrahim : sa veuve Karima Mkaddem pour son compte et pour le compte de son fils Mineur Ahmed ainsi que sa mère Fatma Soltane, demeurants au n°04 Rue Ali Rabbaoui, Omrane supérieur Tunis.

Avocat poursuivant : Me. Med Slim Bouderbala de la société Juris Affaires Avocats & Conseils (MF : 1303354Q) sise au 45 Rue Ali Dargouth, Tunis.

Immeuble saisi : Immeuble dénommé «Halima» objet du titre foncier 611426 Nabeul situé à Douala Tekelsa Nabeul d'une superficie totale de 318770 mètres carrés dont 14697 mètres carrés objet de la présente saisie immobilière et appartenant à la partie saisie. Les parts saisies constituent un terrain agricole montagneux difficile d'accès sur lequel est bâti :

- Une villa de 392 mètres carrés composée d'une véranda un espace découvert clôturé composée de trois chambres à coucher un salon une salle de bain une salle d'eau ainsi qu'une cuisine. La demeure est bien équipée : portes et fenêtres en bois elle est munie de l'eau courante et de l'électricité.

- Une étable vouée à l'élevage des bêtes d'une superficie de 785 mètres carrés couvert d'une voûte, bâtie avec des blocs de ciments ainsi que des poutres de bétons armés avec un parterre en ciment. Il est actuellement à l'abandon.

- Un dépôt et une maison de gardiennage couverts d'une voûte construits avec des blocs de ciments et des briques d'une superficie couverte de 68 mètres carrés à l'abandon.

- Une bassine d'eau vouée à l'abreuvement des bêtes d'une superficie de 34 mètres carrés. L'immeuble est délimité au nord par le domaine public à l'est par un immeuble appartenant aux héritiers Mechrgui au sud par un immeuble dont le propriétaire est inconnu et à l'ouest par la propriété des héritiers Ben Ghzala. La superficie du terrain nu appartenant à la partie saisie (après déduction de la partie construite) est de 01 hectare non exploité et dans un état d'abandon. La partie saisie a édifié les constructions précitées au sommet du terrain qui constitue une zone montagneuse et forestière.

Mise à prix : cent vingt cinq mille cent sept dinars et cinq cent millièmes / frais taxés par le tribunal en sus.

Date et lieu de la vente : Le lundi 29 novembre 2021 à partir de 9h à la chambre des criées du TPI de Tunis.

Visite de l'immeuble : Tous les jours aux horaires administratifs sans aucune restriction.

Observations toute transaction dans le périmètre d'intervention de l'agence foncière agricole nécessite l'obtention de l'accord préalable du gouverneur de la région conformément à l'article 2 de la loi n°29 de l'année 2000 en date du 6.3.2000 suivant les conditions établies par le décret du 4.06.1957.

2021T00980VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière d'un immeuble non immatriculé

Après réduction de la mise à prix

Cabinet d'avocatie

Maître Boussoukaya et Associés

S.P.A.RL

Place du 14 Janvier Médenine

75 649 312/75 630 177

MF : 1698918/W

cabinetmaitreboussoukaya@gmail.com

bureau avocat@yahoo.fr

Créancier poursuivant :

Taher Ben Mansour Ben Ali Elaaref, de nationalité tunisienne titulaire de la CIN n°05712607 délivrée le 27-9-1999, demeurant à Cité Bnifteil Souihel, Zarzis, ingénieur à l'étranger ayant pour domicile élu l'étude de son avocat Maître Mohamed Messaoud Boussoukaya avocat auprès de la cour de cassation du cabinet d'avocatie Maître Boussoukaya et associés.

Débiteur saisi :

Hassan Ben Taher Ben Ahmed Bribech, titulaire de la CIN n°00096537 délivrée le 17-11-2009, gérant de société, demeurant à Souihel, Zarzis.

Avocat accomplissant les procédures de poursuite :

Maître Mohamed Messaoud Boussoukaya avocat auprès de la cour de cassation du cabinet d'avocatie Maître Boussoukaya et associés, Place du 14 Janvier, immeuble Korchid - 4ème étage Médenine. Tél : 75 630 177/75 649 312.

Immeuble objet de la vente :

La totalité de l'immeuble sis à la région de Souihel Zarzis consistant en un bâtiment à usage d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et un premier étage en haut, il est limité à l'est par une voie publique goudronnée liant Elogla coté nord à Zarzis ville coté sud, puis au kebla un passage privé, à l'ouest une cour appartenant à autrui, au nord un passage privé. Le premier étage est composé d'un local ouvrant coté est sur la voie publique goudronnée puis une salle, une chambre, une cuisine, une salle de bain, un couloir, un garage à l'extérieur au coin nord-ouest, et une véranda ouvrant coté est, le tout est entouré du coté nord et du coté est d'une clôture de 2.00 m à peu près de hauteur, il contient aussi des escaliers extérieurs qui mènent à l'étage d'en haut du coté ouest et nord.

Quant au premier étage d'en haut, il se compose de deux (2) grandes salles, trois (3) chambres et un grand hall, une salle de bain, une cuisine, une véranda du coté nord- est, puis une petite véranda et une petite terrasse non couverte, quant à la cuisine elle est du coté ouest et nord.

Mise à prix après la réduction de 40 % :

Cent vingt-huit mille neuf cent cinq dinars 756 millimes (128.905, 756 d).

Lieu et date de l'adjudication :

Le lundi 22 novembre 2021 (22-11-2021) à 9h et suivantes, devant la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine.

Conditions de visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble est possible chaque jour aux heures de service.

2021R02556VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître Chouchen Issam

Avocat à la cour d'appel

Avenue Taib Mhiri - El Kef

Tél : 78 227 751 / 95 991 777

Matricule fiscal : 1218483/V

Poursuivant : 1/ Melika Bent Mohamed Klei 2/ Rim Bent Mohamed Nacer Kefi 3/ Amin Ben Mohamed Nacer Kefi 4/ Fethia Bent Ali Cherni 5/ Ibrahim Ben Abed Wehid Ben Rhouma 6/ Amira Bent Abed wehid Ben Rhouma.

Partie poursuivie : 1/ Besma Bent abed Wehid Ben Rhouma 2/ Tarek Ben Abed Wahed Ben Rhouma 3/ Mohamed Montasar Ben Abed Wahid Ben Rhouma 4/ Nessrine Bent Abed Wehid Ben rhouma habitent à avenue Al Asatidha Cité Hached Le Kef

Avocat poursuivant : maître Issam chouchen avocat à la cour d'appel avenue Taib Mhiri - el Kef.

Terrain sujet de vente aux enchères : immeuble situé au Kef avenue al Assatitha appartenant au titre foncier n°57 s 2 n morceau n°13 dont la superficie totale est 495 m².

Mise à prix : 146134.594 dt outres les frais de poursuite divers.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi (22/11/2021) à partir de 9 h du matin devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance du Kef.

Visite de terrain : tous les jours aux horaires administratifs et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de 1ère instance du Kef.

2021R02557VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Nadhir Ben Ammou

Avocat près la cour de cassation

1, Rue des Dahlias, 1er étage, El Menzah V, Ariana

Tél : 71 232 178

Fax : 71 232 404

La partie poursuivante : M. Nabil Jilani, travailleur à l'étranger, ayant élu domicile au cabinet de Maître Nadhir Ben Ammou sis au 1, rue des Dahlias, El Menzah V, 1er étage, Ariana

L'avocat poursuivant : Maître Nadhir Ben Ammou avocat près la cour de cassation, 1, rue des Dahlias, El Menzah V, 1er étage, Ariana

La partie poursuivie : Madame Lilia Guermazi, sans profession, demeurant au 16 rue Remada, Le Bardo, Tunis.

Désignation de l'immeuble objet de la poursuite : La Totalité de l'immeuble revenant à la partie poursuivie, objet du titre foncier n°47536 Tunis dénommé «Amélia» sis à Tunis, Le Bardo, sur la bordure d'une rue, d'une superficie de 04 ares 32 centiares parcelle n°1 (83) du plan; il consiste dans une parcelle de terrain constructible d'une superficie de 432 m² sise au Bardo, Tunis, ouvrant sur la Rue de France, d'une forme rectangulaire et plate sur laquelle est établi un grand jardin contenant 18 arbres fruitiers consistant en des citronniers et des oliviers, entourée d'un siège de 2.00m et 3.00 m, le tout tel que décrit dans le rapport d'expertise établi en vertu de l'ordonnance sur requête du président du Tribunal de première instance de Tunis n°64908 du 27 janvier 2021.

Mise à prix : Deux cent quatre-vingt-six mille cinquante Dinars (286.050,000 dinars) sans les frais.

Lieu et date de la vente : La vente aura lieu le mardi 23/11/2021 à partir de 9 h à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Tunis, sis à Tunis, Boulevard Bab Benet.

Visite des lieux : tous les jours de la semaine pendant les séances ouvrables. Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Toute personne de nationalité étrangère désirant participer aux enchères doit obtenir l'autorisation du gouverneur de Tunis. Le cahier des charges est à la disposition du public au siège du tribunal de première instance de Tunis et au cabinet de l'avocat poursuivant.

2021R02558VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana

Tel/Fax : 71.351.773/98314410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RC à Tunis sous le n° 18233 1996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hedi Nuira. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur : M. Hedi Ben Sadok Haffar CIN 06328221 Profession Mécanicien Rue Mongi Bali Korba - Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

4) L'immeuble mis en vente : ce sont des parts indivises dans l'immeuble objet T.F 606715 Nabeul de 349 m² de l'ensemble de la surface de 22690m² situé à la Rue Haffouz à Korba Gouvernorat de Nabeul se compose d'un terrain rectangulaire où il a été bâti un Immeuble de 2 étages et le r.d.c se compose de 2 ateliers et le 1 étage avec 2 Habitations avec toutes les commodités.

5) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 276.827, 958 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul le lundi 24 novembre 2021 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2021R02565VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Saisissant :

Ibrahim Bejaoui, Med Hédi Bejaoui, Ramzi Bejaoui, Atef Bejaoui, Bechir Jeljli, Aymen Arfaoui, Abderazek Azouzi, Zouhaier Hedhili élisant domicile au cabinet de Maître Anis Hrizi sis au 2 Rue Labid Lafayette Tunis.

Avocat :

Maître Anis Hrizi, 2 Rue Labid Lafayette Tunis.

Partie saisie :

- Wissem Megdiche (CIN : 05310865), demeurant à appt B11 escalier B 1er Etage Complexe Elissa Palace, Jardin El Manzah 2.

L'immeuble à vendre :

La totalité de l'Appartement B 11 escalier - B- 1er Etage Complexe Elissa Palace, jardin El Manzah 2, se composant de 3 pièces avec salon, WC, salle de bain et cuisine le tout d'une superficie totale de 208, 91 m², et 2 places parkings au sous sol avec les parties communes s'y rattachant.

Mise à prix :

La vente est fixée à 301 080,000 DT.

Outre les honoraires et frais légaux qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le lundi 29/11/2021 devant la chambre des criées prés du tribunal de première instance de l'Ariana.

Visite des lieux :

Les visites pourront se faire tous les jours.

Pour plus d'informations prendre connaissance du cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Observations :

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par le biais d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix.

Pour participer aux enchères, les étrangers doivent avoir l'autorisation administrative nécessaire.

2021R02571VEPA1

Vente aux enchères publiques immobilière

Maître Najla Jazi

Rezig Centre Bloc D App 5 Sidi Rezig

Tel : 71297117/ 20898316

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Parties saisies : 1- Mr Abderrazek Bousleh (débiteur principal), directeur d'une société, résident à l'immeuble Hédi Nouira Manzel Tmim et au n°5 Malek Ibn Anass Menzel Tmim, titulaire de CIN n° 03967768 et 2- Mme Intissar Ounis Ep Bousleh (caution réelle solidaire), gérante de société, résidente au n°5 rue imam Malek Ibn Anass, titulaire de CIN 63224556.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit de 6750/46880 parts indivises du titre foncier n°587971 Nabeul dénommé «THAHBIA» ; c'est une parcelle rectangulaire située à Menzel Horr à Menzel Tmim, une partie du terrain est exploité dans l'agriculture où on trouve quelques oliviers, c'est un terrain agricole, non constructible qui se trouve au bord d'une route accessible il est délimité par le nord l'est et l'ouest d'un terrain agricole et du sud par la route MC27.

Mise à prix : fixées 188.952.750 d frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le mercredi 24 novembre 2021 à 9h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Nabeul Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation exigée.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2021R02578VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Najla Jazi

Rezig Centre Bloc D App 5 Sidi Rezig

Tel : 71 297 117/20 898 316

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Parties saisies : 1- Mr Abderrazek Bousleh (débiteur principal), directeur d'une société, résident à l'immeuble Hédi Nouira Manzel Tmim et au n°5 Malek Ibn Anass Menzel Tmim, titulaire de CIN n° 03967768 et 2- Mme Intissar Ounis Ep Bousleh (caution réelle solidaire), gérante de société, résidente au n°5 rue imam Malek Ibn Anass, titulaire de CIN 63224556.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant à Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit d'un terrain objet du titre foncier n°619554 dénommé «MOLK» situé à skalba à Menzel Tmim d'une superficie globale de 3296 mm, le terrain est divisé en deux parties : une parcelle d'une superficie de 335 mm qui a été exploitée par l'état pour l'ouverture de la route liant la route n°25 et la route n°45 et une deuxième parcelle, plantée par des oliviers et dont 630 mm sont qualifiées comme une région constructible dans la zone UBa3 le reste du terrain n'est pas constructible.

Mise à prix : fixée à 250.740 .000 d frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le mercredi 24 novembre 2021 à 9h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Nabeul Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation exigée.

Pour plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2021R02579VEPA1

Vente aux enchères

Maître Allagui Farid

Avocat auprès de la cour d'appel

49 avenue Habib Bourgiba Mégrine

MF : N°: 15138704/A

Partie saisissante : Taher Ben Lafi Ben Hssan Chawatt, titulaire de la CIN n°03543976 élisant domicile au cabinet de son avocat Maître Allagui Farid Avocat auprès de la cour d'appel 49 avenue Habib Bourguiba Mégrine.

Partie saisie : Jalel Ben Mouhamed ben Mouhamed Ismail tunisien, titulaire de la CIN n°01235121, demeurant au 09, rue Al Quds, appartement numéro 8, Tunis Belvédère.

L'avocat poursuivant : Maître Allagui Farid Avocat auprès de la cour d'appel 49 avenue Habib Bourguiba Mégrine - MF : N°: 15138704/A.

Le titre exécutoire : Injonction de payer, émis par le Tribunal de Première Instance de Tunis 1 n°24663 le 15/7/2019, et le fait qu'il a été notifié par M. Mohamed Trabelsi, selon son numéro 2862/1 le 29/8/2019.

le navire proposé à la vente : le navire dénommé «ADEM » appartient au roi raisonnable, M. Jalal Ismail, de nationalité tunisienne, de tonnage général, volume brut de 13,45 tonnes, longueur de 11,65 mètres, largeur de 3,82 mètres, profondeur de 01,16 mètres, type d'équipement, pique-nique, type de moteur, VOLVO PENTA, puissance du moteur, date

d'immatriculation 9/7/2003 Numéro d'immatriculation TG967, couleur blanche, et ancré à Marina Gammarth Port, et en fait, le procès-verbal de saisie-exécution a été préparée par huissier de justice M. Mohammad Trabelsi, numéro 2862/15, datée du 26/7/2021.

Le prix d'ouverture : le prix d'ouverture a été fixé à trois cent dix mille dinars, Selon le rapport d'expertise établi par Mr. Hsouna Bazazi en plus des frais tibétains tarifés qui seront annoncés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 30/11/2021 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 au Palais de la Justice avenue Beb Bnet - Tunis.

Conditions de visite du navire et de consultation du cahier des charges :

Toute personne souhaitant acheter peut visiter le navire pendant les heures d'ouverture administrative et consulter le cahier des charges. La consultation du se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Tunis au Palais de la Justice avenue Beb Bnet - Tunis au cabinet de l'avocat poursuivant.

Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire.

2021R02587VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, société anonyme, siège social 139 avenue de la liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi, inscrite au R.C sous le n°B19321997.

Partie saisie : Lotfi Ben Salah Ben Mhadheb Ben Ahmed, titulaire de la CIN 01340850, chef ouvrier dans une usine, demeurant à Souani Skira - Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain sis à Sfax à la région Souani Skira, objet du titre foncier n°39385 Sfax nommé «Hedia», Le terrain qui est rectangulaire est d'une superficie totale de 1000 m (10 Ar) ; sur lequel est édifiée une villa de 2 étages :

- Un rez-de-chaussée, d'une superficie de 150m² qui se compose d'une véranda donnant sur le coté sud Est, un hall, un salon, une chambre, une toilette, un couloir qui mène à une cuisine bien équipée dont les murs sont couverts de faïences et muni d'une porte qui ouvre sur une véranda donnant sur le coté sud ouest, elle est carrelée et contient un réservoir d'eau (mejil)

- Un étage d'une superficie de 120 m² accessible à travers des escaliers protégés par une rampe en fer, il comporte un hall, un couloir muni d'une armoire murale, une salle de bain bien équipée et couverte de faïences, 3 chambres à coucher dont chacune est munie d'une armoire murale, deux vérandas et des escaliers qui mènent au toit de la construction sur le quel est bâtie une pièce de 9,55m² de superficie.

Le terrain comporte aussi un garage de 37 m² de superficie le jardin est planté d'arbres fruitiers (grenadiers, pommiers et figuiers).

L'emplacement et l'état de la propriété sont au dessus de la moyenne. Il est limité du sud par une rue goudronnée de 10 mètres de largeur d'où son entrée, de l'ouest par une rue secondaire de 8 mètres de largeur, du nord par un voisin et de l'Est une rue non goudronnée de 4.20 m de largeur

La mise à prix : 130.105.800 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 24/11/2021 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X01184VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis; inscrite au R.C sous le n°B187881996.

Partie saisie : Nasreddine Ben Hmed Ben Nasr, titulaire de la CIN 11006824, ouvrier; demeurant à Bir Ghriba Bir Ali Ben Khalifa Sfax 3040.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

5760 parts indivises de la totalité de 109300 parts (5760/109300) dans l'Immeuble objet du titre foncier n°7547 Sfax nommé «houda 71», d'une superficie totale de 109300 m², sis à Sfax à Ennadhour Bir Ali Ben Khalifa, La propriété est un terrain agricole contenant quelques arbres d'amandiers et d'oliviers. Il est composé de 2 lots séparés par une route : le 1er lot n°G-18 est d'une superficie de 32510 m² donnant sur le nord, le 2ème lot est n°G-29 est d'une superficie de 76790m² donnant sur l'Est.

Remarque : Le débiteur saisi est, d'après l'expertise, et suivant un acte notarié daté du 13/11/2013 et enregistré à la recette des finances, Arbi Zarrouk le 29/12/2017, exploite en fait de façon exclusive une parcelle correspondante à sa part représentant les 5760 parts dans le coté nord ouest du lot n°G-29 qui est limité du nord par une route, du sud par le reste de la propriété de la partie saisie, de l'ouest par Mohamed Ben Lefi Ben Younes et de l'Est par Mohamed Ben Bachir.

La mise à prix : 13.824.000D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 24/11/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X01185VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996.

Partie saisie : Sahnoun Bilel, titulaire de la CIN 01307036, directeur dans une banque, demeurant à la rue Errafeha cité Ennasr 2 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à la rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain objet du titre foncier n°33845 Sfax nommé "khadija" sis à Sfax à la route de Gremda km 7 merkez sahnoun dans une rue dérivant de la rue de l'imam sahnoun devant la mosquée d'une superficie totale de 477m², le terrain est clôturé, il se compose de : une partie d'un ancien bâtiment «Borj» d'une superficie approximative de 89 m², dont le sol est en ciment, le toit en bois et les murs en pierres.

- Un garage d'une superficie d'environ 43 m². Son sol est en ciment et il est équipé d'électricité. La construction est séparée d'un jardin planté d'arbres et figues par un mur avec ouverture.

La mise à prix : 85.110.000D après, déduction de la mise à prix de 40% frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 24/11/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X01186VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996.

Partie saisie : 1/ Société Bricomed, SARL, MF : 1184852P, RC : B2512762011, dont le siège est à la Zone industrielle Poudrière 1 Sfax et actuellement à la rue Ahmed Aloulou immeuble «El hana» 3027 Sfax - la débitrice principale.

2/ Bilel Ben Mohamed Sahnoun, titulaire de la CIN 01307036, directeur dans une banque, domicilié à la route de Gremda km 6.5 rue Imem Sahnoun Sfax 3012 - la caution réelle.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à la Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain rectangulaire, nu, planté de quelques arbres fruitiers sis à Sfax à la route de Gremda km 6.5 sur la route nommée «kassit Emem Sahnoun» qui mène à la route de teniour et précisément devant la mosquée Sahnoun, accessible à travers une rue fermée, le terrain est d'une superficie d'environ 1090m², clôturé, avec une petite ouverture sur le coté ouest donnant sur une rue d'où son entrée.

Le terrain est limité de l'Est par Sahnoun Sadok, du nord par Sahnoun Ahmed, de l'Est par les héritiers Sahnoun Mohamed et de l'ouest par une rue goudronnée d'où son entrée.

La mise à prix : 261.600, 000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 24/11/2021 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X01187VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, société anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Sofien Ben Omor, tourneur; titulaire de la CIN 01311456, demeurant à avenue Algérie rue Ibn Badis, immeuble Maalej Sfax

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à rue Kairouan, immeuble les 4 saisons esc "D" 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain de forme oblique sis à route Mahdia km 8 kassas Bouali, d'une superficie approximative de 436.45 m², sur sa limite nord est édifiée une villa modeste, d'un seul étage, juxtaposée du coté nord à une construction appartenant au frère de la partie saisie.

La villa est composée d'un hall, 3 chambres, une pièce communicante, une autre pour conservation de nourriture, une salle d'eau, une cuisine et 3 vérandas avec un petit jardin.

L'entrée au terrain se fait à partir du coté sud ouvrant sur la rue et menant en même temps à un terrain appartenant au père de la partie saisie.

Sur le terrain, il existe une porte menant au toit commun avec le frère de la partie saisie, dont le terrain limite l'immeuble saisi du nord.

La totalité du terrain est limité de l'ouest par le père de la partie saisie, de l'Est par l'avenue Sidi Bouali (kassas bouali) d'où son entrée, du sud par Mongi Samet et du Nord par la construction de son frère Mohamed juxtaposée au terrain saisi.

La construction est équipée d'eau potable et d'électricité.

La mise à prix : La mise à prix a été fixée à 205.104.800 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 22/11/2021 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Ehebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2021X01188VEPA1

Vente immobilière

Cabinet Maître Hnana Mohamed Avocat à la cour d'appel immeuble El Manar bloc «C» premier étage 3000 Sfax.

Partie poursuivante : Monsieur Lotfi Sghari domicilié au bureau d'avocat Maître Hnana Mohamed Avocat à la cour d'appel immeuble El Manar Bloc «C» premier étage 3000 Sfax.

Partie poursuivie : Monsieur Ayedi Mohamed C.I.N n°01019275 sis à la route El Matar km 1.5 Sfax.

Avocat poursuivant : cabinet maître Hnana Mohamed Avocat à la cour d'appel immeuble el Manar Bloc «C» première étage 3000 Sfax.

Description de l'immeuble : Partie de terrain situé à route el Matar km 1.5 Sfax d'une superficie de 205/615 m² de limite.

- A L'Est : Ghorbel

- Au Nord : Ghorbel

- A l'Ouest : Route El Matar

Prix d'ouverture : Suite à la décision rendue le 22/9/2021 par la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax dans l'affaire n°1436 de rabaisser la mise à prix de 40% elle sera fixée à76.620.000 dinars pour la totalité du bien saisi outre les frais taxés par le tribunal privilégié et qui sont fixés à 3.015.107 dinars et autre frais divers.

Date et lieu de la vente : Chambre des criées auprès du tribunal de première instance Sfax 2 Avenue Ahmed Aloulou Sfax, le mercredi 17/11/2021 à partir de 9 heures du matin.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

La consultation du cahier des charges peut se faire auprès du Greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 et auprès de l'Avocat poursuivant.

Toute personne désirant participer aux enchères doit au préalable consigner le tiers de la mise à prix et pour les étrangers obtenir l'autorisation du gouverneur.

2021X01196VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture de la Procédure de Distribution

Tribunal de 1ère instance d'Ariana

Affaire n°258/2021

En Vertu des articles 476 et 468 du code de procédure civil et commercial et l'ordonnance émise par le Juge de distribution des deniers auprès du tribunal de 1ère instance d'Ariana en date du 20 Mai 2021 pour l'ouverture des procédures de distribution et l'autorisation en date du 27/9/2021 de faire les publications légales nécessaires et suite à la consignation du montant neuf mile sept cent cinquante dinars (9.750.000 dt) à la caisse de dépôt et de consignation à la trésorerie générale de Tunisie suivant l'attestation du dépôt n°153319 en date du 1-4-2021, et la consignation du montant trente trois mille six cent trente deux dinars (33.632.000 dt) à la Trésorerie régionale suivant l'attestation du dépôt n°133/2021 en date du 31/3/2021, le montant de vente de voiture sous numéro 4104 Tunisie 162- DACIA, et le produit de la vente de biens meubles apportant à la propriété de société Kalima Production son représentant légal, son siège social est situé à la rue de l'entrepreneur Charguia 2 - Tunis.

Et suite à la requête de distribution déposée par Maître Abderaouf Khlifi - avocat agissant pour le compte : Hamdi Ben Noureddin Al-Ahouel, Dhirar Tlili, Mouhamed Karim Meddeb, Hatem Boukisra et Housem Eddin Hammemi et Feten Hamdi. Ceux qui ont désigné leurs sièges dans le cabinet de leurs avocat Khlifi Abderraouf situé à 5 rue Ibn Roched - Tunis et Imed Khaskhoussi - Huissier de justice résident à rue Pakistan - 3 Etage - Tunis.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion, présenter dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion de la réception de la lettre recommandée ses titres de créance au greffe du tribunal sus-indiqué avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude du quel domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

2021T00974VEPA2

Vente d'un lot de terrain

Suivant décision du juge commissaire de l'association coopérative de Bâtiment "EL ADEL" en liquidation, il a été décidé la vente du terrain nommé "EL ADEL" au titre foncier numéro 11856 Gabès appartenant à l'Association Coopérative de Bâtiment "EL ADEL".

Les personnes intéressées par cet appel d'offres sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau du liquidateur, sis au : croisement à l'avenue Monji Slim et Ali Ben Khalifa Gabès contre le paiement de 100 dinars de déposer leurs offres, au plus tard le 12/11/2021.

Pour plus de renseignements, contactez les n° suivants : Tél : 52789153-55536166.

2021R02546VEPA2

Avis aux créanciers

Affaire de répartition des deniers n°219/2021

Par décision de Madame Nadra Nefissi juge chargée de distribution des deniers auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date

du 28/6/2021, il a été décidé l'ouverture de la procédure de répartition du montant de la vente du fonds de commerce propriété de la demanderesse de la répartition Salwa Nassraoui domiciliée à El Mourouj suite à la requête déposée par maître Zerelli Maher pour le compte de Salwa Nassraoui, après consignation du prix de vente à la trésorerie générale de la république Tunisienne le 24/5/2021 sous le n°M003205.

Par conséquent tout créancier qui entend participer à la répartition du prix doit à peine de forclusion produire au greffe du tribunal ses titres de créance dans les trente jours qui suivent la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le poursuivant.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu.

Cet avis a été rédigé selon les articles 466 et 468 du code des procédures civiles et commerciales.

2021R02566VEPA2

Remplacement du séquestre judiciaire

Suivant ordonnance émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 8/6/2021, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia Abbes domicilié au 11, Rue Belhessen Jrad 2080 Ariana - Tél : 28206 646, en qualité de mandataire judiciaire pour diriger la société TRANSMED matricule fiscal : 0941879L en remplacement du mandataire précédent Monsieur Mohamed Nejib Dhieb.

2021402553VEPA2

Vente de biens immobiliers de la société en faillite

"HIA" Hangars Industriels et Agricoles

MF : 0965502G

Conformément à l'autorisation délivrée par le

Tribunal de première instance de Beja dans l'affaire n°45 :

- Un terrain batti à la zone industrielle de Mdjez El Bab 2 (Cahier des charges n°1).

Les personnes qui désirent participer à l'acquisition du terrain, les véhicules ou les équipements doivent soumettre leurs offres au plus tard le 25 novembre 2021. Le retrait du cahier des charges se fait au bureau du séquestre, situé dans l'appartement A 3-1, Immeuble Fill 2, Résidence Les Fatimides avenue Khaled Ibn El Walid, 2045 l'Aouina, Tunis (Téléphone : 20303839) contre le paiement de (Cent Dinars) 100 dinars non remboursables.

2021402556VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CONSORTIUM SAOUDIEN DE DEVELOPPEMENT

Société anonyme

Au capital social de 35.000.000 dollars américain

Siège social : Montazah Carthage Avenue Haute Volta Gammarth Supérieur La Marsa - Tunis

Identifiant unique : 0496605B N/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société CONSORTIUM SAOUDIEN DE DEVELOPPEMENT sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 25 novembre 2021 à 12 heures par Visio-conférence, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation à l'assemblée générale extraordinaire et valablement tenue,

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la réduction du capital de la société,

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital de la société,

- Approbation de la réduction de capital de la société,

- Modification de l'article six des statuts de la société,

- Pouvoirs pour formalités.

2021T00975SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE AGRICOLE COMMERCIALE INDUSTRIELLE DU SUD «S.A.C.I.S»

Société anonyme

Siège social : Avenue Farhat Hached 4170 Zarzis

Capital : 150 000 Dinars

Identifiant Unique (R.N.E) : 008102Q

N° Affiliation CNSS : 26233-42

Messieurs les actionnaires de la Société Agricole Commerciale Industrielle du Sud «S.A.C.I.S», sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 22 novembre 2021 à 14 heures, au 25 Rue Kheireddine Barbarousse Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard de convocation de l'assemblée générale relative à l'exercice clos le 30 juin 2020

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif aux états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2020.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2020.

6- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020.

7- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos le 30 juin 2020.

8- Questions diverses

Cette publication fait l'objet de convocation individuelle à tous les actionnaires.

2021R02559SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ZARZIS HOTEL

Société anonyme

Siège social : 1, avenue de Paris 2033 Mégrine, Ben Arous

Capital : 750.000 Dinars

Identifiant Unique (R.N.E) : 03594D

N° Affiliation CNSS : 36337-59

Messieurs les actionnaires de la Société Zarzis Hôtel, sont priés de

bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 22 novembre 2021 à 11 heures du matin, au 25 Rue Kheireddine Barbarousse Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard de convocation des assemblées générales relatives aux exercices 2019 et 2020.

2- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux états financiers des exercices 2019 et 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2019 et 2020.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Examen et approbation des états financiers des exercices 2019 et 2020.

6- Affectation du résultat des exercices 2019 et 2020.

7- Quitus aux administrateurs pour la gestion des exercices 2019 et 2020.

8- Renouvellement des mandats des administrateurs.

9- Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes.

10- Questions diverses.

Cette publication fait l'objet de convocation individuelle à tous les actionnaires.

2021R02560SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ZEPHIR HOTEL

Société anonyme

Siège social : 1, avenue de Paris 2033 Mégrine, Ben Arous

Capital : 8 600 000 Dinars

Identifiant Unique (R.N.E) : 017265L

N° Affiliation CNSS : 120360-80

Messieurs les actionnaires de la Société Zéphir Hôtel, sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 22 novembre 2021 à 9 heures du matin, au 25 Rue Kheireddine Barbarousse Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard de convocation des assemblées générales relatives aux exercices 2019 et 2020.

2- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux états financiers des exercices 2019 et 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2019 et 2020.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Examen et approbation des états financiers des exercices 2019 et 2020.

6- Affectation du résultat des exercices 2019 et 2020.

7- Quitus aux administrateurs pour la gestion des exercices 2019 et 2020.

8- Renouvellement des mandats des administrateurs.

9- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

10- Questions diverses.

Cette publication fait l'objet de convocation individuelle à tous les actionnaires.

2021R02561SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA

S.A. au capital de 220.050,000 D

Siège social : Boulevard 9 Avril 1938 Jendouba

R.C : N°B156751997

M.F : 007458 N/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Jendouba sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire jeudi le 18/11/2021 à 10H du matin au siège de la Direction Générale de la Société à Jendouba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020;

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020;

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020;

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2020;

5- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2021- 2022-2023 ;

6- Quitus aux administrateurs;

7- Affectation des résultats de l'exercice 2020;

8- Jetons de présence de l'exercice 2020 ;

9- Procurations.

2021R02569SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société LAND'OR

S.A au capital 11.226.376 dinars

Siège social : Bir Jedid 2054 Khelidia

Identifiant unique : 0496254Y

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Land'Or SA à l'assemblée générale extraordinaire qui sera tenue le vendredi 19 novembre 2021 à 11 Heures au siège social de la société à Bir Jedid 2054 Khélidia, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur le projet d'augmentation de capital,

- Autorisation d'augmentation du capital par création et émission de nouvelles actions ordinaires à souscrire en numéraire,

- Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration afin de fixer les modalités de l'augmentation de capital, la réaliser et modifier les statuts,

- Délégation de pouvoir pour accomplir les formalités.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la Société met à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit

parvenu à la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée générale.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants légaux des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Cet avis annule et remplace l'avis paru au JORT n°96 du 22/10/2021 sous le numéro 0221 R 2540 SAN 83 et paru au bulletin officiel du RNE n°20a du 14/10/2021 sous le numéro 2021100905.

2021R02588SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société Touristique Marhaba Beach

Messieurs les actionnaires de la Société Marhaba Beach sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 15 novembre 2021 à 8h30 du matin à l'hôtel Royal Salem sise à Sousse afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;

2) Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020 ;

3) Examen et approbation des états financiers relatif à l'exercice 2020 ;

4) Quitus aux Administrateurs;

5) Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

6) Renouvellement de mandats des administrateurs;

7) Désignation du commissaire aux comptes;

8) Questions diverses.

2021S01128SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique MARHABA BELVEDERE

Hôtel Sheraton Tunis

Bellevue Park

Les actionnaires de la société Hôtelière et Touristique Marhaba Belvédère, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 15 novembre 2021 à 11H à l'hôtel Royal Salem et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de l'année 2020.

2. Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'année 2020.

3. L'approbation des états financiers arrêtés de l'année 2020.

4. Affectation des résultats.

5. Quitus aux administrateurs,

6. Questions diverses.

2021S01129SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE : ITT HOTEL CORPORATION OF TUNISIA

Code TVA : 009406 J/A/M/000

RC : B1127851997

les actionnaires de la société ITT Hôtel Corporation of Tunisia, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 15 novembre 2021 à 14H30 à l'hôtel Royal Salem et ce afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de l'année 2020.

2. Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'année 2020.

3. L'approbation des états financiers arrêtés de l'année 2020.

4. Affectation des résultats.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Questions diverses.

2021S01130SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De l'hôtel MARHABA PALACE

Société Hôtelière El Kantaoui Marhaba International

Hôtel Marhaba Palace

Société anonyme

Au capital social : 5 200 000 DT

Siège social : BP 120 Port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse

RC : B165941997

MF : 0019986YAM000

CNSS : 105091-40

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière El Kantaoui Marhaba International à Sousse, seront invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 novembre 2021 à 9H du matin à l'Hôtel MARHABA ROYAL SALEM à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2020

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020

- Affectation des Résultats de l'exercice 2020

- Fixation du montant de jetons de présence

- Renouvellement partiel du conseil d'administration

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Quitus aux administrateurs

- Questions diverses.

2021S01131SANB3

Convocation

Société Les Sables D'or

Siège social : Hôtel Royal Salem

Boulevard 14 Janvier 2011 4039 Sousse - Tunisie

MF : 1286610 M

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière Les Sables D'Or, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 15 novembre 2021 à 15h à l'hôtel royal Salem à Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2020

- Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'exercice 2020

- L'approbation des états financiers arrêtés de l'exercice 2020

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2021S01132SANB3

Convocation

ESSALAMA - SICAF

Société anonyme

Au capital de 8.000.000 Dinars

MF : 496150 Q

Messieurs les Actionnaires de la Société ESSALAMA - SICAF, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 15 novembre 2021 à 11 h 30 du Matin à hôtel royal Salem à Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2020

- Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'exercice 2020

- L'approbation des états financiers arrêtés de l'exercice 2020

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2021S01133SANB3

Convocation

HOTEL MARHABA SALEM RESORT

S.A au capital de 2.975.000

Registre de commerce : 3573

R.C : B165951997

MF : 009272N

CNSS : 39995-31

Messieurs les Actionnaires de la Société Hôtelière Touristique Hôtel Salem à SOUSSE, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 5 novembre 2021 à 10H du Matin à l'hôtel ROYAL SALEM à Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2020

- Lecture du rapport général et rapport spécial du CAC de l'exercice 2020

- L'approbation des états financiers arrêtés de l'exercice 2020

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Renouvellement partiel du conseil d'administration

- Questions diverses.

2021S01134SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société ERRAYHANE d'assistance médicale

Société anonyme

S.A au capital de 4.993.500,000 D

M.F : 941142 Z/A/M/000

R.C : B0855442005

N° Affiliation CNSS : 299591-55

Les actionnaires de la SOCIETE ERRAYHANE D'ASSISTANCE MEDICALE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle, le 5 décembre 2021 à 17h au siège social de la société route Menzel Chaker Km 0.5 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation pour la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

2. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020.

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020.

4. Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2020.

5. Approbation des Etats financiers de l'exercice 2020.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

7. Approbation d'un prêt bancaire de 200 mille dinars dans le cadre des difficultés financières relative au COVID 19.

8. Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

9. Quitus aux membres du conseil d'administration de l'exercice 2020.

10. Questions diverses.

11. Pouvoirs pour formalités

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2021X01189SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 21/11/2021

POLYCLINIQUE ERRIADH

Société anonyme

Au capital de 3.105. 000 dinars

Siège social : Route de Mahdia Km 1.5 - 3002 Sfax

45170M/A/M/000

Les actionnaires de la Société Polyclinique -ERRIADH- Société anonyme au capital de 3.105.000 dinars, sise route de Mahdia km 1,5 Sfax, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 21 novembre 2021 à 11h à hôtel Palais Royal route Mahdia km 1 Sfax - en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire hors délais légaux

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020

- Approbation des états financiers 2020 et du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2020

- Approbation des conventions réglementées.

- Information des fonctions de direction occupées par les administrateurs et le directeur général dans d'autres sociétés.

- Quitus aux administrateurs et au directeur général pour l'exercice 2020

- Affectation du résultat

- Questions diverses

- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires à la Direction Générale de la société et ce à partir du 6/11/2021.

2021X01194SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «POLYMEDICAL» S.A

Société anonyme

Au capital de 6.300.000 Dinars divisé en 63000 actions de 100 dinars chacune

Siège social : Rue 7301 n°43 Menzah 9 B Tunis

Registre de commerce : B142132003

Matricule fiscal 849034Z/A/M/000

CNSS N° : 00265399-07

Messieurs les actionnaires de la société Polymedical S.A, sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire le lundi 22 novembre 2021 à dix heures au siège social en vu de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Procès Verbal et du rapport établi par le conseil d'administration du 16 octobre 2021.

2. Prononciation sur la continuité d'exploitation de l'activité de la Société Polymédical «Clinique de l'Espoir».

3. Questions diverses

4. Pouvoirs pour formalités.

2021402551SANB3

Convocation aux assemblées

Société UNIVET TUNISIE SA

Au capital de 2.550.000 dinars

RC : B132682002

MF : 539205A

Les actionnaires de la société UNIVET TUNISIE sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, et ce, le 15/11/2021 à 10 heures au siège social à la Cité Elbokri, Cebelet Ammar Ariana, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

1- Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatifs à 2018, 2019 et 2020.

2- Approbation des rapports, conventions et des comptes 2018, 2019 et 2020.

3- Quitus aux membres du conseil d'administration.

4- Nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes pour 2021-2022-2023.

5- Questions diverses et avancement du projet.

Assemblée générale extraordinaire :

1- Augmentation du capital.

2- Changement de dénomination de la société.

3- Rétrocession des parts sociales accordées aux deux actionnaires Espagnoles et recherche d'autres partenaires.

4- Questions diverses

5- Délégation des pouvoirs pour accomplir les formalités.

2021402552SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société GAT Investissement

Société anonyme

Capital social : 25 000 000 Dinars

Siège social : N°92-94 Avenue Hédi Chaker, Tunis

Identifiant Unique : 0539146G

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Investissement sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 19 novembre 2021 à 10 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Décision d'extension d'activité et modification de l'objet de la société.

2) Modification corrélative de l'article 3 et mise à jour des statuts de la Société.

3) Délégation de pouvoirs pour les formalités légales de publication et de dépôt.

4) Questions diverses.

2021402555SANB3

Autres sociétés

Société Mutuelle de Base de Service Agricole

De la Cave Viticole Muscats de Kélibia

MF : 9903X

Messieurs les adhérents de la Société Mutuelle de Base de Service Agricole Cave viticole Muscats de Kélibia, sont convoqués pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la société sis à Menzel Yahia, Kélibia, le Mardi 16 novembre 2021 à 10 heures, pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2020

2/ Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2020

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers et quitus à donner aux administrateurs.

5/ Affectation des résultats.

6/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Les documents comptables relatifs à l'exercice 2020 seront mis à la disposition des adhérents au siège de la société, à partir du huitième jour avant la date de la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

2021R02576SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«Cave Viticole Mornag»

M.F : 29896 C/A/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société Mutuelle de Base et de Service Agricoles «Cave Viticole Mornag» convoque ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à la cave ouzra mornag le mardi 23 novembre 2021 à 10 H pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2020.

- Présentation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020

- Approbation s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2020

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2020

- Affectation du résultat

- Acceptation de nouveaux adhérents

- Actualisation de la valeur d'adhésion à la société

- Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration

- Les adhérents peuvent consulter les rapports du conseil d'administration, les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes au siège de la société à partir du huitième jour avant la date de l'assemblée générale ordinaire.

- Les candidatures à l'élection partielle des membres du conseil d'administration doivent être présentées 10 jours avant la tenue de l'assemblée, directement au siège de la société ou par lettre recommandée avec accusé de réception.

2021R02580SODB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mme Cyrine Jamoussi titulaire de CIN n°09017504 délivrée le 17/9/2010 suite à la procuration de sa mère Aziza Nasri déclare la perte du titre foncier constatif n°10469/09 du titre foncier n°57442 Ariana sis à la délégation de Raoued gouvernorat de l'Ariana conformément au certificat de perte délivré du centre de la sécurité nationale à l'Ariana supérieur le 11/9/2019.

2021T00973DIVD2

Perte de Titre Foncier

Mr Abdelmajid Ben Mohamed Ben Ahmed Wali titulaire de la carte d'identité Nationale n°00200458 délivrée le 14/04/1995 demeurant à 30 rue Makteb Sidi Rzigui Ben Arous annonce la perte du certificat n°13/14628 de titre foncier n°69227 Sidi Bouzid située à Rkab Awled Youssef Sidi Bouzid avec le certificat de perte délivré le 14/10/2021 sous le n°1134 au Centre de la sécurité nationale de Denden.

2021R02554DIVD2

Perte d'un titre

Conformément à l'article 364/2 du CDR ; Mr Mohamed Ben Salem Belhiba, informe le public en sa qualité d'héritier que le titre de son père (n°11490/08, livre 03, n°1518, établit le 11/6/2007), Salem Ben Mohamed Belhiba né le 8/01/1928, agriculteur demeurant avant sa mort à rue Sakiet Sidi Youssef Zarzis, lié au titre foncier n°22185 nommé «Essaada» situé à Quasar chelba route Ben Guerdene Zarzis, gouvernorat de Médenine de superficie totale 1888 m², constitué d'un seul lot; et établit suite au jugement de tribunal foncier de Médenine n°4832/863 du 10/3/2004.

2021R02581DIVD2

Déclaration de perte d'un titre de propriété

Madame Bouallegui Kaouther Bent Lazhar Ben Salah, Née à Kasserine le 02/8/1976, titulaire de la carte d'identité nationale n°08200600 du 22/09/2016 demeurant à rue Al Jalaa Stah Jabeur Monastir, déclare la perte de titre de propriété n°15/49401 du 22/02/2016 objet du titre foncier n°66312 Monastir contenant un appartement pour logement d'une superficie de 60 m selon l'attestation de perte délivrée par le poste de police de Monastir n°786 du 7/10/2021.

Pour tous ceux qui sont intéressés en soient conscients.

2021S01138DIVD2

Avis

Mr Habib Ben Mahmoud Ben Mohamed Elmesilmeni né le 24/02/1946 Retraité CIN 00455269 annonce qu'il a perdu le titre de propriété concernant un terrain de superficie 600 m² situé à «Borrous» Sidi Fraj Kerkennah Sfax objet d'un contrat de vente rédigé le 16 Février 2000 enregistré à la recette des finances de Sfax le18 Février 2000 reçu n°13590 établi par le notaire Chedli Souissi et son accesseur Ali Triki et il veut avoir un autre original.

Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Hichem Krichen à Remla Kerkennah Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apparition, toute opposition après ce délai ne sera prise en considération.

2021X01191DIVD2

Perte d'un acte

Lasaâd Ksibi annonce la perte de son acte de propriété d'un lot de 935m² sise route Saltania km 7 Sfax.

Il veut en établir un deuxième original.

Tous ceux qui ont opposition doivent l'annoncer auprès du Notaire à Sfax Rachid Cheikrouhou dans un délai de 1 mois.

2021X01192DIVD2

AGENCE FONCIERE INDUSTRIELLE Edité le 06/10/2021 11:53:56

Pays : TUNISIE

ACTIF DU BILAN

Du **01-JAN-19** Au **31-DEC-19**

Monnaie : DINAR TUNISIEN

Désignations	*Note*	*Montants* 2019	*Montants* 2018
ACTIFS NON COURANTS.			
Actifs Immobilisés			
-Immobilisations Incorporelles	1.1	338 434.141	334 388.141
Amort Immobilisations Incorporelles		(329 720.709)	(325 502.075)
NET		8 713.432	8 886.066
-Immobilisations Corporelles	1.2	8 866 556.776	8 808 324.214
Amort Immobilisations corporelles		(6 642 438.867)	(6 522 901.554)
NET		2 224 117.909	2 285 422.660
-Immobilisations Financieres	1.3	13 514 458.976	19 042 834.778
Amort Immobilisations financieres		(18 321.597)	(168 221.597)
NET		13 496 137.379	18 874 613.181
.Total Des Actifs Immobilisés		22 719 449.893	28 185 547.133
.Total Des Amortissement/Provision.		(6 990 481.173)	(7 016 625.226)
NET		15 728 968.720	21 168 921.907
Autres Actifs Non Courants			
-Autres actifs non courants	1.4	4 901 209.905	8 278 509.456
.TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS.....		27 620 659.798	36 464 056.589
.Total Des Amortissement/Provision.		(6 990 481.173)	(7 016 625.226)
NET		20 630 178.625	29 447 431.363
ACTIFS COURANTS			
-STOCKS	1.5	97 744 859.726	90 495 345.667
Provision Stock		(11 813 863.244)	(11 637 560.122)
NET		85 930 996.482	78 857 785.545
-Client Et Comptes Rattaches	1.6	3 326 994.109	3 324 207.315
Provision Client Et Comptes Rattaches		(1 305 678.198)	(1 327 381.598)
NET		2 021 315.911	1 996 825.717
-Autres Actifs Courants	1.7	65 196 358.590	62 606 838.139
Provision Actifs Courants		(2 147 413.007)	(2 147 413.007)
NET		63 048 945.583	60 459 425.132
- Autre Actif Financier	1.8	258 440.201	255 982.993
-Liquidites Et Equivalents de Liquidites	1.9	60 711 492.892	71 007 974.598
.Total Des ACTIFS COURANTS		227 238 145.518	227 690 348.712
.Total Des Amortissement/Provision.		(15 266 954.449)	(15 112 354.727)
NET		211 971 191.069	212 577 993.985
TOTAL DES ACTIFS		**232 601 369.694**	**242 025 425.348**

AGENCE FONCIERE INDUSTRIELLE Edité le 06/10/2021 11:53:56

Pays : TUNISIE

PASSIF DU BILAN

Du **01-JAN-19** Au **31-DEC-19**

Monnaie : DINAR TUNISIEN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	*Note*	*Montants Nets 2019*	*Montants Nets 2018*
CAPITAUX PROPRES.			
-Capital Social	1.10	74 768 344.465	71 853 404.037
-Reserves & Primes liees au capital	1.10	1 865 485.158	1 867 769.271
-Resultats reportes	1.10	6 953 284.642	5 779 617.136
.Tot. C.Propres Av.Resultats De L'Exercice.		83 587 114.265	79 500 790.444
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	1.10	4 304 078.055	1 243 667.506
TOT.CAPITAUX PROPRES AV. AFFECTATION		87 891 192.320	80 744 457.950
PASSIFS.			
PASSIFS NON COURANTS.			
-Emprunts	1.11	24 105 690.400	30 145 252.200
-provisions non courantes	1.12	73 496 803.202	70 702 946.796
.TOT.DES PASSIFS NON COURANTS.		97 602 493.602	100 848 198.996
PASSIFS COURANTS.			
-Fournisseurs et comptes rattaches	1.13	7 269 216.844	6 670 878.792
-autres passifs courants	1.15	34 531 892.505	48 135 991.673
-Concours bancaires et Autres Passifs Financiers	1.16	5 306 574.423	5 625 897.937
.TOT.DES PASSIFS COURANTS.		47 107 683.772	60 432 768.402
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**232 601 369.694**	**242 025 425.348**

ETAT DE RESULTAT

Du : 01/01/2019

Au : 31/12/2019

Monnaie : DINAR TUNISIEN

Désignations	Note	Au :	Montants 31/12/2019	Au :	Montants 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenue	2-1		28 282 726.950		18 549 805.150
Autres produits d'exploitation	2-2		1 915 579.114		2 034 132.198
.Total Des PRODUITS D'EXPLOITATION			30 198 306.064		20 583 937.348
CHARGES D'EXPLOITATION					
Variation des stocks	2-3		7 249 514.059		6 524 066.675
Achats de Marchandise consommes	2-4		(20 727 500.637)		(14 918 680.291)
Charges de personnel	2-5		(5 704 818.182)		(5 105 038.985)
Dotations aux amortissement & Provision	2-6		(3 698 416.359)		(5 242 937.628)
Autres Charges d'exploitation	2-7		(2 630 661.631)		(2 185 218.965)
.Total Des CHARGES D'EXPLOITATION			(25 511 882.750)		(20 927 809.194)
RESULTAT D'EXPLOITATION.....			4 686 423.314		(343 871.846)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIER					
Charges Financieres nettes (-)	2-8		(2 410 160.359)		(3 612 327.456)
Produits des placements (+)	2-9		5 706 722.156		5 965 170.204
Autres gains ordinaires (+)	2-10		238 746.002		345 467.065
.Total Des PRODUITS ET CHARGES FINANCIER			3 535 307.799		2 698 309.813
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV.IMPOTS			8 221 731.113		2 354 437.967
Impots Sur Les Benefices					
Impot sur benefices (-)	2-12		(3 805 624.719)		(1 074 745.607)
.Total Des Impots Sur Les Benefices			(3 805 624.719)		(1 074 745.607)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AP.IMPOTS			4 416 106.394		1 279 692.360
Elements Extraordinares					
Elements Extraordinaires (Gains/Pertes)			(112 028.339)		(36 024.854)
.Total Des Elements Extraordinares			(112 028.339)		(36 024.854)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE..			4 304 078.055		1 243 667.506
Effets Des Modifications comptables					
.Total Des Effets Des Modifications comptables			0.000		0.000
RESULTAT DE L'EXERCICE AP.MODIF.COMPTABLE....			4 304 078.055		1 243 667.506

FLUX DE TRESORERIE

Du : 01/01/2019 **Au :** 31/12/2019 Pays : TUNISIE

Monnaie : DINAR TUNISIEN

Désignations	Note	Au : 31/12/2019	Au : 31/12/2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements Recus des clients	1-1	10 709 569.392	26 564 694.718
Sommes Versees Aux Fournisseurs et autres dettes	1-2	(27 485 558.988)	(36 824 666.739)
Sommes Versees Aux Personnel .	1-3	(4 722 686.635)	(4 130 197.714)
Interets Payes	1-4	(808 478.397)	(926 251.852)
Impots et Taxes Payés.	1-5	(1 580 201.018)	(1 621 243.291)
Intérêts Perçus	1-6	6 704 516.294	7 143 874.218
Encaissements provenant des éléments non récurents	1-7	4 958.701	11 281.500
TOTAL :(Solde).....		(17 177 880.651)	(9 782 509.160)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTIS.			
Decais.Pour Acquisit. D'Immob. Corp.Et Incorporel.	2-1	(37 137.701)	(96 459.709)
Encais.Prov.De La Cession D'Immob.Corp.Et Incorp.	2-2	227 660.911	322 140.184
Decais.Pour Acquisit. D'Immob. Financieres.	2-3	5 758 413.135	4 802 212.631
Encais.Prov.De La Cession D'Immob. Financieres.	2-4	0.000	0.000
Encais.Prov.De La Location D'Immob. Corporelle.	2-5	0.000	0.000
TOTAL :(Solde).....		5 948 936.345	5 027 893.106
FLUX TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements Suite Emission D'Actions	3-1	0.000	0.000
Dividendes Et Autres Distributions.	3-2	0.000	0.000
Encaissements Provenant D'Emprunts.	3-3	0.000	3 395 000.000
Remboursement D'Emprunts.	3-4	(5 414 956.550)	(4 535 957.292)
Subvention titre 1	3-5	4 000 000.000	0.000
Subvention titre 2	3-6	2 202 356.050	4 516 566.581
TOTAL :(Solde).....		787 399.500	3 375 609.289
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE			
VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE	4-0	145 063.100	(344 268.600)
TOTAL :(Solde).....		145 063.100	(344 268.600)
AUTRES ENCAISSEMENTS/DECAISSEMENTS....	4-0	0.000	0.000
VARIATION DE TRESORERIE		(10 296 481.706)	(1 723 275.365)
Tresorerie Au Debut De L'Exercice.....		71 007 974.598	72 731 249.963
Tresorerie A La Cloture De L'Exercice...		60 711 492.892	71 007 974.598
SOLDE BANQUES ET CAISSES		**60 711 492.892**	**71 007 974.598**

2021R02572BCFA5

AGENCE FONCIERE INDUSTRIELLE Edité le 06/10/2021 11:50:35

Pays : TUNISIE

ACTIF DU BILAN

Du **01-JAN-20** Au **31-DEC-20**

Monnaie : DINAR TUNISIEN

Désignations	*Note*	*Montants* 2020	*Montants* 2019
ACTIFS NON COURANTS.			
Actifs Immobilisés			
-Immobilisations Incorporelles	1.1	338 955.641	338 434.141
Amort Immobilisations Incorporelles		(327 458.998)	(329 720.709)
NET		11 496.643	8 713.432
-Immobilisations Corporelles	1.2	8 873 420.292	8 866 556.776
Amort Immobilisations corporelles		(6 715 912.186)	(6 642 438.867)
NET		2 157 508.106	2 224 117.909
-Immobilisations Financieres	1.3	13 511 271.079	13 514 458.976
Amort Immobilisations financieres		(18 321.597)	(18 321.597)
NET		13 492 949.482	13 496 137.379
.Total Des Actifs Immobilisés		22 723 647.012	22 719 449.893
.Total Des Amortissement/Provision.		(7 061 692.781)	(6 990 481.173)
NET		15 661 954.231	15 728 968.720
Autres Actifs Non Courants			
-Autres actifs non courants	1.4	2 229 441.152	4 901 209.905
.TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS.....		24 953 088.164	27 620 659.798
.Total Des Amortissement/Provision.		(7 061 692.781)	(6 990 481.173)
NET		17 891 395.383	20 630 178.625
ACTIFS COURANTS			
-STOCKS	1.5	104 164 343.367	97 744 859.726
Provision Stock		(13 231 488.871)	(11 813 863.244)
NET		90 932 854.496	85 930 996.482
-Client Et Comptes Rattaches	1.6	6 033 226.909	3 326 994.109
Provision Client Et Comptes Rattaches		(1 347 596.148)	(1 305 678.198)
NET		4 685 630.761	2 021 315.911
-Autres Actifs Courants	1.7	63 925 976.170	65 196 358.590
Provision Actifs Courants		(2 147 413.007)	(2 147 413.007)
NET		61 778 563.163	63 048 945.583
- Autre Actif Financier	1.8	254 863.912	258 440.201
-Liquidites Et Equivalents de Liquidites	1.9	51 021 653.592	60 711 492.892
.Total Des ACTIFS COURANTS		225 400 063.950	227 238 145.518
.Total Des Amortissement/Provision.		(16 726 498.026)	(15 266 954.449)
NET		208 673 565.924	211 971 191.069
TOTAL DES ACTIFS		**226 564 961.307**	**232 601 369.694**

AGENCE FONCIERE INDUSTRIELLE Edité le 06/10/2021 11:50:35

Pays : TUNISIE

PASSIF DU BILAN

Du **01-JAN-20** Au **31-DEC-20**

Monnaie : DINAR TUNISIEN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	*Note*	*Montants Nets 2020*	*Montants Nets 2019*
CAPITAUX PROPRES.			
-Capital Social	1.10	79 242 825.590	74 768 344.465
-Reserves & Primes liees au capital	1.10	1 905 864.159	1 865 485.158
-Resultats reportes	1.10	11 137 362.697	6 953 284.642
.Tot. C.Propres Av.Resultats De L'Exercice.		92 286 052.446	83 587 114.265
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	1.10	(935 468.767)	4 304 078.055
TOT.CAPITAUX PROPRES AV. AFFECTATION		91 350 583.679	87 891 192.320
PASSIFS.			
PASSIFS NON COURANTS.			
-Emprunts	1.11	18 771 659.400	24 105 690.400
-provisions non courantes	1.12	71 596 012.229	73 496 803.202
.TOT.DES PASSIFS NON COURANTS.		90 367 671.629	97 602 493.602
PASSIFS COURANTS.			
-Fournisseurs et comptes rattaches	1.13	8 535 903.575	7 269 216.844
-autres passifs courants	1.15	31 314 404.056	34 531 892.505
-Concours bancaires et Autres Passifs Financiers	1.16	4 996 398.368	5 306 574.423
.TOT.DES PASSIFS COURANTS.		44 846 705.999	47 107 683.772
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**226 564 961.307**	**232 601 369.694**

ETAT DE RESULTAT

Du : 01/01/2020

Au : 31/12/2020

Monnaie : DINAR TUNISIEN

Désignations	Note	Au : Montants 31/12/2020	Au : Montants 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenue	2-1	16 188 548.450	28 282 726.950
Autres produits d'exploitation	2-2	2 622 309.848	1 915 579.114
.Total Des PRODUITS D'EXPLOITATION		18 810 858.298	30 198 306.064
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks	2-3	6 419 483.641	7 249 514.059
Achats de Marchandise consommes	2-4	(15 983 410.740)	(20 727 500.637)
Charges de personnel	2-5	(7 111 312.278)	(5 704 818.182)
Dotations aux amortissement & Provision	2-6	(1 530 755.185)	(3 698 416.359)
Autres Charges d'exploitation	2-7	(2 564 644.572)	(2 630 661.631)
.Total Des CHARGES D'EXPLOITATION		(20 770 639.134)	(25 511 882.750)
RESULTAT D'EXPLOITATION.....		(1 959 780.836)	4 686 423.314
PRODUITS ET CHARGES FINANCIER			
Charges Financieres nettes (-)	2-8	(1 836 932.127)	(2 410 160.359)
Produits des placements (+)	2-9	3 128 368.397	5 706 722.156
Autres gains ordinaires (+)	2-10	145 763.802	238 746.002
.Total Des PRODUITS ET CHARGES FINANCIER		1 437 200.072	3 535 307.799
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV.IMPOTS		(522 580.764)	8 221 731.113
Impots Sur Les Benefices			
Impot sur benefices (-)	2-12	(412 688.003)	(3 805 624.719)
.Total Des Impots Sur Les Benefices		(412 688.003)	(3 805 624.719)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AP.IMPOTS		(935 268.767)	4 416 106.394
Elements Extraordinares			
Elements Extraordinaires (Gains/Pertes)		(200.000)	(112 028.339)
.Total Des Elements Extraordinares		(200.000)	(112 028.339)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE..		(935 468.767)	4 304 078.055
Effets Des Modifications comptables			
.Total Des Effets Des Modifications comptables		0.000	0.000
RESULTAT DE L'EXERCICE AP.MODIF.COMPTABLE....		(935 468.767)	4 304 078.055

FLUX DE TRESORERIE

Du : 01/01/2020 **Au :** 31/12/2020 Pays : TUNISIE

Monnaie : DINAR TUNISIEN

Désignations	Note	Au : 31/12/2020	Au : 31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements Recus des clients	1-1	8 942 443.727	10 709 569.392
Sommes Versees Aux Fournisseurs et autres dettes	1-2	(15 995 244.393)	(27 485 558.988)
Sommes Versees Aux Personnel .	1-3	(4 947 898.722)	(4 722 686.635)
Interets Payes	1-4	(564 495.837)	(808 478.397)
Impots et Taxes Payés.	1-5	(712 895.958)	(1 580 201.018)
Intérêts Perçus	1-6	3 244 541.864	6 704 516.294
Encaissements provenant des éléments non récurents	1-7	0.000	4 958.701
TOTAL :(Solde).....		(10 033 549.319)	(17 177 880.651)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTIS.			
Decais.Pour Acquisit. D'Immob. Corp.Et Incorporel.	2-1	(3 157.680)	(37 137.701)
Encais.Prov.De La Cession D'Immob.Corp.Et Incorp.	2-2	145 251.415	227 660.911
Decais.Pour Acquisit. D'Immob. Financieres.	2-3	(226 604.394)	5 758 413.135
Encais.Prov.De La Cession D'Immob. Financieres.	2-4	0.000	0.000
Encais.Prov.De La Location D'Immob. Corporelle.	2-5	0.000	0.000
TOTAL :(Solde).....		(84 510.659)	5 948 936.345
FLUX TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements Suite Emission D'Actions	3-1	0.000	0.000
Dividendes Et Autres Distributions.	3-2	0.000	0.000
Encaissements Provenant D'Emprunts.	3-3	0.000	0.000
Remboursement D'Emprunts.	3-4	(5 109 699.316)	(5 414 956.550)
Subvention titre 1	3-5	5 000 000.000	4 000 000.000
Subvention titre 2	3-6	903 485.000	2 202 356.050
TOTAL :(Solde).....		793 785.684	787 399.500
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE			
VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE	4-0	14 745.900	145 063.100
TOTAL :(Solde).....		14 745.900	145 063.100
AUTRES ENCAISSEMENTS/DECAISSEMENTS....	4-0	(380 310.906)	0.000
VARIATION DE TRESORERIE		(9 689 839.300)	(10 296 481.706)
Tresorerie Au Debut De L'Exercice.....		60 711 492.892	71 007 974.598
Tresorerie A La Cloture De L'Exercice...		51 021 653.592	60 711 492.892
SOLDE BANQUES ET CAISSES		**51 021 653.592**	**60 711 492.892**

2021R02573BCFA5